

Sous le haut patronage de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Faculté de Génie Civil & d'Architecture  
Organise

## **Le Premier Symposium International sur l'Attractivité des Territoires.** **Chlef les 20 et 21 Novembre 2023.**

### **PROGRAMME**

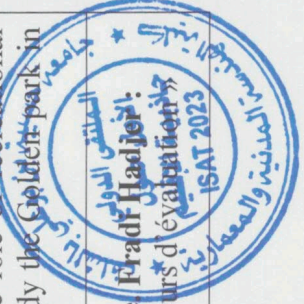
**Ouverture : Lundi le 20 Novembre 2023 à 08h00**

**Salle de conférences (Faculté des Langues Etrangères)**

	Accueil des participants
08h30-09h00	
09h00-09h30	<b>CEREMONIE D'OUVERTURE</b>
09h30-09h55	<b>Mr. Madjid Saada</b> , Directeur Général de l'Aménagement et de l'Attractivité du Territoire, Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, « La Stratégie Nationale de l'Aménagement et de l'Attractivité du Territoire »
09h55-10h20	<b>Pr. Torre André</b> : « Réflexions sur le développement et l'attractivité des territoires »
10h20-10h35	Débats
10h35-11h00	Café de bienvenue.
	<b>DEBUT DES COMMUNICATIONS</b>
	<b>ATELIER 01</b> : « Stratégies d'aménagement du territoire »
	<b>Rapporteur : Dr. BOUKLOUHA R.</b>
11h00-11h15	<b>Pr. Semmoud Bouziane</b> : « Territoire(s), aménagement et développement. Perspectives algériennes »
11h15-11h30	<b>Dr. Hellal Mohamed</b> : « Les stratégies d'aménagement du littoral de la ville de Sousse dans la perspective d'améliorer son image en tant que capitale régionale du Sahel tunisien »
11h30-11h45	<b>Dr. Telaïdjia Djamel</b> : « Attractivité du territoire et logique d'implantation des entreprises : Cas du tertiaire supérieur à Annaba, Algérie »
11h45-12h00	<b>Dr. Hadj Hafsi Lahcene et Dr. Benaïssa Fateh Toufik</b> : « L'échec des outils d'aménagement du territoire pour parvenir à la compétitivité entre les régions ; étude de cas de M'Sila »
12h00-12h30	<b>Débats</b>
12h30-13h30	<b>Déjeuner</b>



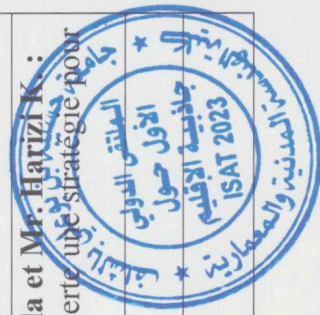
Amphi A (Architecture)		Amphi B (Architecture)	
ATELIER 01 : « Marketing territorial et nouvelles technologies de l'appréhension de l'espace »		ATELIER 02 : « Stratégies d'aménagement du territoire »	
Président : Pr. BENGHADBANE Fouad Rapporteur : Dr. TOUMI F. التتمين السياحي للمدينة العتيقة بتوزر (الجنوب الغربي) : « التونسي) : تتمين ترابي التراث للجل		Président : Dr. TARTAR N. Rapporteur : Dr. SOUILAH Y. Dr. Saoudi Zine elabidine : « مدن الواجهة الحدودية التونسية الجزائرية والممارسة الموازية : مدن حدودية أم مدن حد؟ »	
13h30-13h45		Mme. Taibi Wafa et Pr. Maachou Hadj Mohamed : « استراتيجيات التنمية الإقليمية بالجزائر - المخطط الوطني لتنمية الإقليم ومدى تأثيره على الجاذبية الجاذبية »	
13h45-14h00		Mr. Abdelmalek Naim Dr. Kherrou Louardi : « دور النقل الذكي في انعاش السياحة المحلية »	
14h00-14h15		Mr. Harzeli Tawfiq, Dr. Tahraoui F. et Dr. Abdellaoui Belgacem : « الديناميكية المجالية للسكان بين عوامل الجذب و الطرد في ولاية البيض - بوقطب نموذجا »	
14h15-14h30		Dr. Araba Mabrouk : « التوازن الإقليمي في الجزائر ودور الجاذبية الإقليمية في الوصول إليه : قراءة في المخطط الوطني لتنمية الإقليم (S.N.A.T) »	
14h30-14h45		Mr. Djaadjou M., Pr. Benghadbane Fouad et Mr. Boulainine Ameur : « دور التركيز المكاني للخدمات الحضرية في تعزيز الجاذبية السياحية - دراسة حالة المركز الأوروبي لمدينة سطيف »	
14h45-15h00			
15h00-15h30			
15h30-16h00			
ATELIER 01 : « Marketing territorial et nouvelles technologies de l'appréhension de l'espace »		ATELIER 02 : « Stratégies d'aménagement du territoire »	
Président : Pr. SEMMOUD Bouziane Rapporteur : Dr. ZEROUALI B. Mme. Haj Aissa Leila : « L'attractivité touristique de La ville de Zaghuan (Nord Tunisien) : Quels sont ses atouts territoriaux »		Président : Dr. ZENNIR Rabeih Rapporteur : Dr. BENEDJMA Dr. Toumi Fahmi et Dr. Tartar Nassima : « The role of recreational parks in enhancing attractiveness of cities : Case study the Goldetf park in Tebbessa city »	
16h00-16h15		Dr. Chouaf Houria, Dr. Gherzouli Lazhar et Mme Pradif Hadjer : « Qualité de vie urbaine et attractivité : quels indicateurs d'évaluation ? »	
16h15-16h30			



16h30-16h45	<b>Mme Boufennara Malak, Dr. Azzouzi Amar et Dr. Souilah Yacine</b> : « Le rôle des influenceurs dans l'attractivité territoriale : Cas d'étude la ville d Jijel »	<b>Dr. Souilah Yacine et Pr. Alkma Djamel</b> : « L'analyse fractale : Une perspective innovante sur l'attractivité des agglomérations urbaines »
16h45-17h00	<b>Mr. Rabhi Khir-Eddine</b> : « L'approche patrimoniale au service du développement du territoire, Cas de la vallée de la Soummam à Bejaia ».	<b>Dr. Azzouzi Amar</b> : « Les services sanitaires à Annaba : Attractivité ou inégalité »
17h00-17h30	<b>Débats</b>	
	<b>Retour à l'hôtel</b>	

**Mardi 21 Novembre 2023**

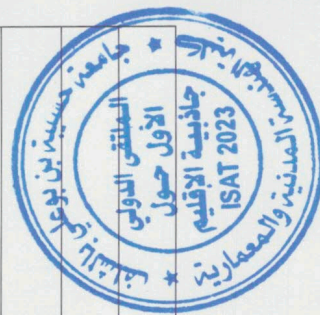
	<b>Amphi A (Architecture)</b>	<b>Amphi B (Architecture)</b>
	<b>ATELIER 01</b> : « Marketing territorial et nouvelles technologies de l'appréhension de l'espace »	<b>ATELIER 02</b> : « Stratégies d'aménagement du territoire »
	<b>Président : Dr. TELAIDJIA Djamel</b> <b>Rapporteur : Dr. CHOUAF H</b>	<b>Président : Dr. AZZOUZI Amar</b> <b>Rapporteur : Dr. HELLAL M.</b>
08h45-09h00	<b>Dr. Bouklouha Redwane</b> : « Mobilité durable et accessibilité : L'équation de l'attractivité urbaine »	<b>Dr. Benzerara Amine, Mme. Noui Nacera et Mr. Harizi Khaled</b> : «L'attractivité économique des villes nouvelles à la croisée des discours et de l'empirisme : cas de la Ville Nouvelle Ben Mostapha Ben Ouda, Annaba»
09h00-09h15	<b>Mr. Hadfi I., Dr. Jadla Mohamed Mossadek et Dr. Boulkaibet Aissa.</b> : « Le rôle de réseaux micro entreprises - startups à la promotion de l'activité minière et l'établissement de coopération transfrontalière dans l'espace Tébessa - Gafsa : Possibilités du marketing de territoire »	<b>Mme. Sehli Aida</b> : « Les fouilles Archéologiques et le rapport préliminaire menées dans le quartier Didon à Carthage 2009-2012 entrepris par DAI de Rome et INP Tunis : résultats, évolution urbanistique et rôles dans l'attractivité territorial »
09h15-09h30	<b>Dr. Laouissi Naziha et Pr. Acidi Abdelhak</b> : « Peut-on ressusciter Annaba "la coquette" pour sa mise en tourisme? »	<b>Mr. Hamdi Pacha Abdelkrim et Dr. Guenadez Zineddine</b> : « Qu'en est-il de l'attractivité urbaine du centre historique de Tébessa? Etude sur sa richesse patrimoniale, sa dynamique et ses dysfonctionnements »
09h30-09h45	<b>Dr. Yasser Nassim Benzagouta, Dr. Meriem Seghiri et Mr. Abdelaziz Debbache</b> : « Les visites virtuelles au service du marketing territorial »	<b>Mme. Noui Nassira, Mme. Rouag Saffidine Djamila et Mr. Harizi K.</b> : « Draa Erich un territoire d'exception : la structure verte, une stratégie pour générer l'attractivité »
09h45-10h15	<b>Débats</b>	
10h15-10h45	<b>Pause café</b>	



Amphi A (Architecture)		Amphi B (Architecture)	
ATELIER 01 : « Outil spatial au service de l'attractivité territoriale »		ATELIER 02 : « Stratégies d'aménagement du territoire »	
Président : Pr. TORRE André		Président : Dr. BOUKLOUHA Rapporteur : Dr. BENHAMMADA	
10h45-11h00	Mme. Choukri Rabia Samah, Pr. Ghodbani Tarik et Mr. Sehl Boudjema : « Multi-temporal analysis of the agricultural land cover changes in the southern periphery of Oran using geomatics and GIS-based model »	Mme. Boutora Karima, Dr. Azzouzi Amar et Dr. Toumi Fahmi : « Tébessa face aux défis de l'attractivité touristique: enjeux et stratégies »	
11h00-11h15	Dr. Khouas Makhlouf Adel : « Évaluation de l'attractivité territoriale : Analyse du développement urbain d'Alger (2012-2021) à travers la Géomatique »	Mr. Brahimi Mohamed, Dr. Souilah Yacine et Mme. Hamidi Fatiha : « La contribution des infrastructures vertes dans l'attractivité des villes »	
11h15-11h30	Dr. Zennir Rabah, Mr. Khellaf Boubaker et Mr. Derradji Saif Eddine : « Apport de l'imagerie spatiale et de la géomatique dans la gestion des risques : Approches et études de cas »	Dr. Benedjma Iqbal : « Le patrimoine urbain du vieux Ténès comme ressource pour le territoire »	
11h30-11h45	Dr. Boulkaïbet Aïssa et Pr. Bousmaha Ahmed : « Apport de la géomatique à la gestion des territoires. Le cas de Skikda (Est algérien) »	Mr. Bouzid Hamza et Mr. Salamani Imeddine : « Rôle du réseau de transport routier dans le soutien au développement : Cas de la wilaya de MSila, Algérie »	
11h45-12h00	Pr. Bousmaha Ahmed et Dr. Boulkaïbet Aïssa : « L'attractivité territoriale dans le Nord-est algérien : quels enjeux et quels moyens »	Mr. Benkouider Djaber : « Le transport un moyen indispensable pour le développement local : cas de la wilaya de Batna, Algérie »	
12h00-12h30	<b>Débats</b>		

**Mardi 21 Novembre 2023- Après-midi**

<b>Séance de Clôture</b>	
12h30	Synthèse de clôture par Pr. Ali MAKHLOUF et Pr. SEMMOUD Bouziane
12h45	<b>Débats</b>
13h00	Clôture par Mr le Doyen de la Faculté de Génie Civil et d'Architecture/UHBC.
13h15	<b>Déjeuner</b>



**Programme des Communications Affichées (POSTERS)**

<b>Lundi 20 Novembre 2023 (10h00-16h00) et Mardi 21 Novembre 2023 (10h00-12h00).</b>	
1	<p>Mme. Asli Chahrazed, Dr. Hendel Malek et Pr. Madani Mohamed</p> <p>« Contribution de la gentrification urbanistique et architecturale dans l'attractivité des territoires : Le cas de la ville d'Oran »</p>
<b>Posters affichés par les étudiants et encadrés par les enseignants du département d'architecture, faculté de génie civil et d'architecture.</b>	
2	<p>Etudiantes : Bennari Nour El Houda, Lahmar Nour El Houda, Chorfa Khaouter.</p> <p>Encadrés par : Mr.Bouzid Hamza, Mr.Slamani Imadedinne, Mr.Difi Salah, Mr.Hamdi Pacha Abdelkrim.</p> <p>« Apport des technologies d'informatique dans l'évaluation et la réduction des risques d'inondation pour un territoire attractif. Cas du logiciels " HEC RAS et COVADIS " appliqués sur la ville de Chlef »</p>
3	<p>Etudiants : Chaa Rahma, Saidi Amira, El Cherif El Mokhtar.</p> <p>Encadrés par : Mr. Hamdi Pacha Abdelkrim.</p> <p>« Vers un avenir vert : Comment le projet d'éco-quartier d'Echorfa améliore l'attractivité de la ville de Chlef? »</p>
4	<p>Etudiante : Talha Leila.</p> <p>Encadré par : Dr. Azzouzi Amar.</p> <p>La route de l'opportunité : Analyse du rôle de l'autoroute dans l'épanouissement économique et l'attractivité territoriale de la ville de Mohammadia, Mascara.</p>
5	<p>Mme : Salima Ouahrani, Mr. Mohamed Ilyes Mana.</p> <p>Encadrés par : Mr. Hamdi Pacha Abdelkrim.</p> <p>La restructuration urbaine des espaces publics du centre-ville de Tiaret, entre nécessité d'intervention et projet ambitieux afin d'améliorer l'attractivité urbaine.</p>
6	<p>Etudiants : Benkraouda Mallak, Ait Hamouda Manel, Boumaaza Malika, Bouderbala Abdelkadir, Henni Zourgui Abdelmoaiz, Djami Khedim Yettou Issam Eddine, Chennouf Adil.</p> <p>Encadrés par : Mr. Hamdi Pacha Abdelkrim.</p> <p>Concevoir pour la durabilité et l'attractivité : Le projet de réaménagement écologique de la forêt de Zaboudj, " cité des oliviers, Chlef " comme model.</p>
7	<p><b>Présentation des travaux divers des étudiants de la faculté : Maquettes, Tableaux de dessins, Créations artistiques,,,,, etc</b></p>



République algérienne démocratique et populaire  
Université Hassiba Ben Bouali de Chlef  
Faculté de Génie Civil et d'Architecture  
Le département d'architecture

Le premier  
SYMPOSIUM INTERNATIONAL  
Sur

# L'attractivité des Territoires

Les 20 et 21 Novembre 2023

Axe n° 2 : Stratégie d'aménagement du territoire

## L'échec des outils d'aménagement du territoire pour parvenir à la compétitivité entre les régions ; étude de cas de M'sila ».

1. Dr HADJ HAFSI Lahcene. [lahcene.hadjhafsi@univ-msila.dz](mailto:lahcene.hadjhafsi@univ-msila.dz)
2. Dr BENAÏSSA Fateh Toufik. [fatehtoufik.benaïssa@univ-msila.dz](mailto:fatehtoufik.benaïssa@univ-msila.dz)

### Résumé :

L'Algérie a pris du retard au rythme mondial dans le respect des principes adoptés par la conférence mondiale de 1992 tenu à Rio de Janeiro , où l'on a attendu le début du troisième millénaire pour que le promulgation de lois qui s'inscrivent dans cette tendance mondiale à travers la loi 01-20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement du territoire et au développement durable, la loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement et la loi d'orientation de la ville (LOV) n°06-06 du 20/02/ 2006. Ces lois ont redéfini le mode d'élaboration des instruments d'aménagement territorial et urbain, qui sont principalement le : (SNAT, SRAT, PAW, SCU), en incluant d'abord la dimension de durabilité et en appliquant les règles fondamentales des principes de bonne gouvernance et de développement durable stipulées, notamment dans la loi de la ville que nous avons évoquée. Cette tendance reflète la volonté de l'Algérie d'adopter une nouvelle stratégie garantissant l'équilibre régional dans les programmes de développement pour assurer la compétitivité entre les régions de l'Algérie afin de corriger le déséquilibre important observé dans la répartition de la population. Cela ne peut être réalisé que grâce à une stratégie de développement socioéconomique nationale durable et intégrée, en respectant le potentiel naturel et humain de chaque région tout en préparant les instruments que nous avons évoqués.

Malgré l'importance de ces lois, qui contiennent tous les aspects qui contribuent à créer une dynamique compétitive entre les différentes régions du pays pour parvenir à un développement durable et intégré. Cependant, le manque d'innovation dans les approches de conception et de gouvernance visant à développer ces outils a limité la réalisation des objectifs attendus de la nouvelle stratégie. À travers le cas de M'sila, où le SNAT la placée avec les wilayas de Djelfa et Laghouat dans les HPC, tout en leurs affectant l'activité agropastorale. Cependant, les tendances de cet outil ne favorisent pas le développement de cette activité, mais plutôt à sa régression, ce qui a entraîné des transformations socio-économiques qui ont contribué à perpétuer le déséquilibre de la répartition de la population. Notre communication vise à clarifier ce problème et à tenter de suggérer quelques recommandations pour corriger ce déséquilibre.

**Mots clés :** stratégie, outils d'aménagement du territoire, innovation, compétitivité, M'sila

## 1. Introduction :

Le concept de compétitivité a commencé à être discuté au début des années 1980, mais dans un sens purement économique. À cet égard, Porter (1990) « la capacité de résister à la concurrence sur le marché » (Potter, 2009), ou « la capacité d'augmenter les rendements et les économies externes de proximité et d'agglomération » (Krugman, 1998). Il a fallu que l'union européenne redéfini cela par : « la capacité territoire à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale dans un environnement de qualité ; à travers l'aptitude d'un territoire à maintenir et à attirer les activités et à faire face à la concurrence des autres territoires » (Le conseil économique, social et environnemental européen, 2011). Si la compétitivité territoriale n'a qu'une signification purement économique, le continent africain, avec ses énormes ressources naturelles, est le continent le plus compétitive du monde, malheureusement ce n'est pas le cas. Alors la compétitivité territoriale a donc un sens plus large. C'est la capacité d'attirer et de rivaliser économiquement entre les régions tout en assurant une durabilité environnementale, économique, sociale et culturelle selon la logique du réseau et d'interaction mutuelle. Il faut souligner l'interdépendance entre compétitivité et attractivité à travers cette définition, qui nous paraît cohérente avec notre vision. « L'attractivité territoriale est à l'articulation des notions de compétitivité, de marketing territorial et d'offre territoriale » (Thiard, 2009).

La stratégie innovante actuelle utilisée dans l'aménagement du territoire est passée d'une approche centralisée de développement et de redistribution, à une approche de compétitivité, où chaque région du pays doit consolider ses atouts pour améliorer son attractivité selon une logique basée sur l'idée de « penser à l'échelle mondiale ». « Agir localement » au lieu de « penser localement pour agir globalement » pour faire face à la mondialisation et ses véritables objectifs sont la domination mondiale par les superpuissances. Cette mondialisation a imposé de nouveaux défis de développement aux villes et aux régions pour être compétitives car, « un territoire qui n'est plus compétitif s'expose à des pertes de population, à des phénomènes de désinvestissement et de délocalisation des entreprises » (Thiard, 2009). En conséquence, le besoin croissant de se démarquer et de se positionner à différents niveaux de compétitivité oblige les villes ainsi que la région à adopter des politiques de développement capables de valoriser leur potentiel et d'augmenter leur capacité à attirer et à retenir l'attention de la population. En d'autres termes, des masses diverses adoptent des politiques qui dépendent de l'attractivité régionale, et cela ne sera possible qu'en préparant des outils efficaces d'aménagement de territoire qui corrigent et orientent la politique de développement socioéconomique de la ville ou de la région dans un cadre intégré avec le reste des villes et la région du pays.

L'attractivité et l'accessibilité sont des piliers traditionnels de l'aménagement du territoire, soutenus par des mesures visant à : renforcer les facteurs d'attractivité existants et la capacité d'octroyer des concessions tout en essayant de limiter les effets de polarisation et d'agglomération. Tout cela incite les autorités compétentes à l'innovation des méthodes et d'approches pour développer des outils d'aménagement du territoire afin que ces outils puissent atteindre les objectifs attendus. L'attractivité est donc très importante et cruciale dans diverses politiques d'aménagement du territoire, telles que la répartition de la population. Cela ne peut se faire que grâce à une politique de développement équilibrée et équitable entre les différentes régions afin de renforcer leur attractivité : « mieux répondre aux attentes des personnes et des activités de son territoire, et d'améliorer à court et à long terme la qualité et la compétitivité globale de la ville dans son environnement concurrentiel » (Noisette, 1996). D'ailleurs L'objectif principal des politiques d'aménagement du territoire en fonction des spécificités de chaque pays, est de développer des plans d'action globale et prospectif qui corrigent les déséquilibres afin de réduire les inégalités entre les régions du mem pays.

Il est vrai que l'Algérie a pris du retard sur les pays qui se sont dotés d'outils d'aménagement du territoire attachés aux principes du développement durable, en promulguant au début du troisième millénaire un ensemble de lois importantes qui incluent tous les aspects contribuant à créer une économie compétitive et stable. Une dynamique interactive entre les différentes régions du pays pour parvenir à un développement égalitaire et intégré entre toutes les régions du pays dans

le but de corriger le déséquilibre majeur de la répartition spatiale de la population. Cependant, le manque d'innovation dans les approches de conception et de gouvernance visant à développer ces outils a limité la réalisation des objectifs attendus de la nouvelle stratégie ; Ces outils sont : le SNAT, le SRAT, le PAW et le SCU. À travers le cas de M'sila, ou le SNAT la placée avec les wilayas de Djelfa et Laghouat dans les HPC, tout en leurs affectant l'activité agropastorale. Cependant, les tendances de cet outil ne favorisent pas le développement de cette activité à M'sila, mais plutôt à sa régression, ce qui a entraîné des transformations socio-économiques qui ont contribué à perpétuer le déséquilibre de la répartition de la population. Notre communication vise à clarifier cette problématique et à tenter de suggérer quelques recommandations pour corriger ce déséquilibre.

## 2. Méthodologie :

Dans notre recherche nous avons utilisé la méthode d'évaluation adoptée par la commission européenne « LEADER » (Vollet, 2018) visant à acquérir une véritable compétitivité territoriale, qui repose sur les fondements suivants :

- ✓ Prendre en compte les ressources humaines et naturelles de la région dans le cadre de la politique d'intégration entre les régions du pays dans l'élaboration des plans de développement ;
- ✓ Adopter une stratégie de bonne gouvernance basée surtout sur la consultation et le consensus entre le décideur, les citoyens et les spécialistes ;
- ✓ Intégrer les secteurs d'activité dans la logique d'innovation ;
- ✓ La coopération et coordination entre les politiques régionales, nationales et même mondiales si les circonstances le permettent.

Ainsi que les facteurs interactifs qui doivent être présents, à savoir :

- La Compétitivité sociale : c'est la contribution de toutes les parties prenantes à tous les niveaux (national, régional et local) pour convenir d'une vision commune des objectifs souhaités des plans de d'aménagement du territoire.
- La Compétitivité environnementale : l'environnement doit être le facteur déterminant dans l'élaboration des plans d'aménagement territorial afin de préserver les ressources naturelles conformément aux principes du développement durable ;
- La Compétitivité économique : c'est la capacité des acteurs à produire et maintenir une valeur ajoutée maximale dans la région en renforçant les liens entre les secteurs pour rendre la région plus attractive et compétitive, mais dans une relation de complémentarité entre les régions, notamment voisines ;
- Le Positionnement dans le contexte global : c'est la capacité des acteurs à trouver leur place par rapport aux autres régions et au monde extérieur en général, afin de faire fleurir leur projet régional et d'assurer sa viabilité dans le contexte de la mondialisation.

Cette méthode s'appuie sur 8 indicateurs d'évaluation (voir Fig. n°1) qui doivent être pris en considération lors de l'élaboration de plans de d'aménagement ou de l'évaluation de la compétitivité du territoire, qui sont :

- ✓ Les ressources naturelles et leur gestion : notamment l'eau, le foncier, l'énergie, la faune... et leur mode de gestion ;
- ✓ Les valeurs culturelles et identitaire : En raison de son impact sur le style et le confort des citoyens et de la valeur ajoutée qu'il ajoute à la compétitivité du territoire, notamment dans le secteur touristique ;
- ✓ Les ressources humaines : Les caractéristiques démographiques de la population et sa structure sociale ;
- ✓ Les savoir-faire implicites/explicites et les compétences : Notamment celles liées aux ressources naturelles de la région et à la maîtrise des compétences technologiques pour les exploiter et les gérer dans le respect des principes de développement durable.

- ✓ Le système de gouvernance et ressources financières : La nature du système juridique et la structure administrative et économique adoptée et son degré de flexibilité et son respect des principes de bonne gouvernance, ainsi que le capital alloué ;
- ✓ La répartition spatiale de la population : Nous l'exprimons cela par la présence ou l'absence de zones de polarisation de la population et l'étendue de son impact sur tous les facteurs de compétitivité;
- ✓ La relation Inter-régionale : Cela met en évidence à quel point la structure hiérarchique des outils de planification régionale est harmonieuse pour parvenir à l'intégration des régions dans la réalisation des échanges économiques ;
- ✓ L'image et la perception du territoire : C'est considéré comme un cachet d'identification de l'activité dominante dans du territoire.

En utilisant une échelle de notation de 0 à 5, Allant de 0 (nulle), 1 (très mauvais), 2 (mauvais moyen), 3 (moyen bon), 4 (bon), et 5 (très bon) ; ces évaluations peuvent être représenté sur un graphique à huit branches. Cette méthode permet de déterminer le degré de compétitivité du territoire étudier. Cela aide à mieux comprendre les grands déséquilibres sur lesquels agir et de prendre la mesure des ressources du dite territoire pour l'élaboration des plans d'aménagement du territoire.

Ceci bien sûr à l'aide d'approches d'analyse critique des outils d'aménagement du territoire en vigueur pour mettre en évidence leurs effets négatifs sur le déséquilibre observé dans la répartition de la population à travers le pays et projeter tout cela sur l'exemple de l'étude représentée par M'sila.

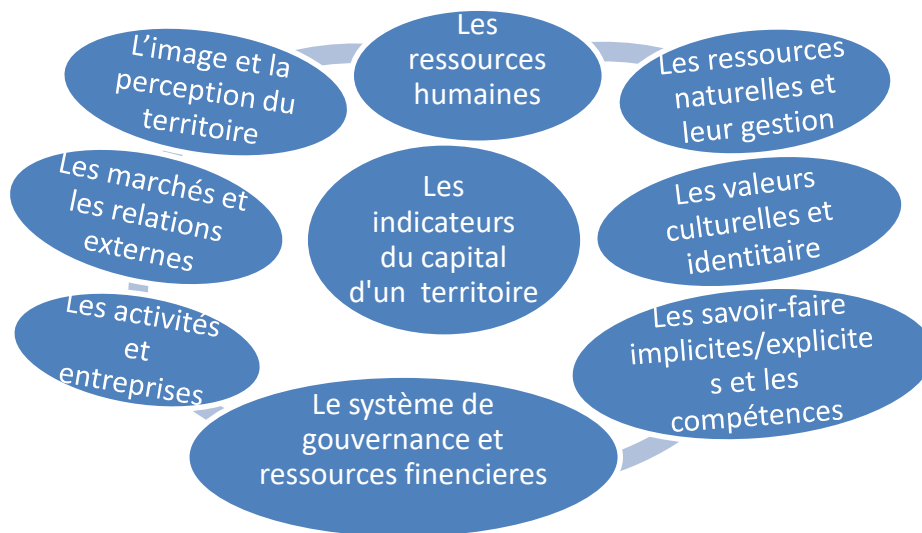


Figure n° 1 : L'organigramme représentatif indicateurs du capital du territoire (Vollet, 2018). Avec l'adaptation des auteurs

### 3. Discussion:

#### 3.1 La plateforme légale et réglementaire encadrant l'aménagement du territoire en Algérie

L'Algérie n'a appliqué les principes du développement durable qu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle, après avoir ratifié les Déclarations de Rio et de Johannesburg. L'action a débuté avec la loi n°01-20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement du territoire et au développement durable, qui a institué trois niveaux d'aménagement du territoire et l'outil de développement durable ; National (SNAT), régional (SRAT) et local (PAW), dont les objectifs attendus sont avant tout la compétitivité entre les régions du pays, afin de corriger le déséquilibre démographique

enregistré car, 63 % habitent 4 % du territoire national, 28 % sont installés sur les hauts plateaux qui représente 9 % de la surface du pays, les 87 % qui représente le sud n'est occupé que de 9% de la population (ONS, 2008); et parvenir à la stabilité de la population et à établir une économie nationale harmonieuse et intégrée qui tient compte des capacités naturelles et humaines de chaque région du pays. De même, la loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement, qui a établi les principes généraux qui doivent être respectés dans tout plan de développement et activité de transformation et a établi un ensemble de systèmes et d'autorisations environnementales. Enfin, la loi n°06-06 du 20 février 2006 relative à la loi d'orientation urbaine (LOV). Cette loi a établi les règles de bonne gouvernance et de gestion de la ville ainsi que les outils qui doivent être disponibles pour parvenir à une gestion urbaine efficace qui régule les relations entre les différents acteurs à tous les niveaux, et a institué le Schéma de Cohérence Urbaine (SCU) ; (voir Fig. n°2).

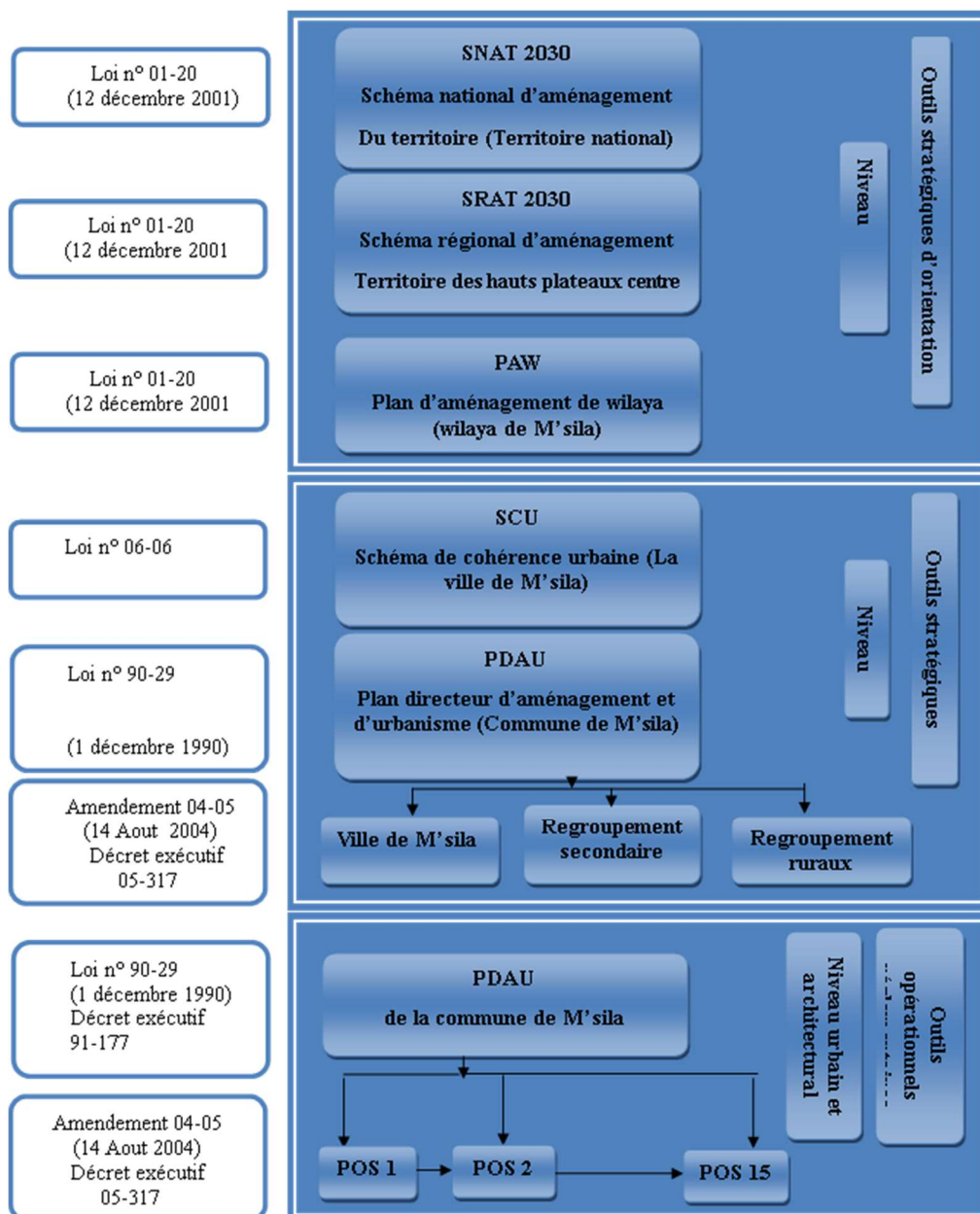


Figure n°2 : La pyramide des outils d'aménagement territoire et d'urbanisme. (Beresowaska, 2011) avec l'adaptation des auteurs.

Les lacunes enregistrées lors de l'application de ces lois et règlements lors de la mise en œuvre des outils d'aménagement du territoire qui ont compromis l'atteinte des objectifs escomptés sont :

- L'insuffisance de la coordination institutionnelle à différents niveaux de décision et d'intervention ;
- Dans certains cas, les instruments d'aménagement sont élaborés à base des analyses uniquement locales qui ne permettent pas d'assurer la cohérence des plans d'aménagement au niveau régional, voire national ; ou l'inverse, des pratiques contradictoires aux principes de la gestion durable ;
- La chronologie de l'élaboration de ces outils n'est jamais respectée, ce qui devrait aller de l'aval, c'est-à-dire de la macro au micro ;
- L'absence d'une approche de concertation et de la bonne gouvernance dans l'élaboration des différentes étapes de ces instruments ;
- Les responsables avancent le manque de financement comme prétexte de ne pas pouvoir développer ces outils. Mais la réalité est qu'ils voient ces outils comme limitant leur pouvoir.

### **3.1.1 Le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) :**

Les articles 7 et 8 de la loi citée dessus, défini le SNAT comme instrument d'aménagement territorial couvrant le pays donc initié, élaboré et validé par l'état. Valable pour 20 ans, évalué et actualisé tous les cinq ans. Son objectif consiste surtout à la répartition équitable des richesses et activités en vue d'une répartition équilibrée de la population sur l'ensemble du territoire du pays, l'exploitation rationnelle des ressources naturelles notamment l'eau et le foncier. Il est Considéré comme la référence de tous les instruments, au sommet de la hiérarchie de instruments de planification territoriale et urbaine. L'article 20, précise que l'approbation du SNAT est effectuée par voie législative, donc considéré comme une loi exécutoire. L'article 22 indique clairement que le plan national doit être en harmonie avec tous les plans stratégiques concernés par l'aspect développement pays. Les objectifs du SNAT sont précisés dans la loi évoqué ; à savoir :

- Vers un territoire durable ;
- Créer les dynamiques du rééquilibrage territorial ;
- Créer les conditions de l'attractivité et de la compétitivité des territoires ;
- Réaliser l'équité territoriale.

Cette loi précise même la démarche à suivre lors de la mise en œuvre des outils d'aménagement du territoire, qui se résume comme suite :

- La gouvernance ;
- Le rôle des acteurs ;
- Les institutions de la gouvernance territoriale ;
- Recréer le lien territorial : concertation, participation, partenariat.

### **3.2 Présentation de la ville de M'sila :**

La Wilaya de M'sila, d'une superficie de 18.175 km<sup>2</sup> dans ses limites actuelles, occupe une position privilégiée dans la partie centrale de l'Algérie du nord Dans son ensemble, elle fait partie de la région des Hauts Plateaux du Centre (HPC) à vocation agropastorale. Depuis 1974, elle administre 15 daïras et 47 communes ou M'sila est son chef-lieu. Sa situation au centre-est du nord de l'Algérie à moins de 240 km entre les portes de la capitale et celle du Sahara ; Cette localisation lui a permis d'être un carrefour très important d'échanges socio-économiques, et de transit très dynamique avec différentes wilayas surtout voisins tels que Sétif, Bordj Bou Arreridj, Batna,



2008. La situation reste actuellement la même (voir Tab n°1), mais en raison de l'absence de données annuelles de croissance globale pour 2022, qui n'ont pas encore été publiées.

Communes	Superficie (km2)	Population		Total 2020	Densité (hab/km2)
		Urbaine	Rurale		
<b>M'sila</b>	<b>232</b>				<b>1 078</b>
<b>Magra</b>	<b>272</b>	<b>195 518</b>	<b>54 626</b>	<b>250 144</b>	<b>206</b>
Berhoum	69	20 427	35 706	56 133	381
Ain El khadra	157	25 556	3 344	33 900	221
Belaiba	170	0	34 679	34 679	190
Dehahna	90	0	30 344	30 344	106
<b>Ouled Derradj</b>	<b>239</b>	<b>0</b>	<b>9 633</b>	<b>9 633</b>	<b>144</b>
Maadid	264	16 520	17 877	34 398	115
Metarfa	224	6 410	24 049	30 459	52
O.A.l'guebala	317	0	11 732	11 732	96
Souamaa	376	16 147	14 241	30 388	27
<b>H.Dalaa</b>	<b>341</b>	<b>0</b>	<b>10 114</b>	<b>10 114</b>	<b>145</b>
Tarmount	324	24 901	24 623	49 524	38
O.Mansour	330	0	12 320	12 320	25
Ouanougha	163	0	8 203	8 203	109
<b>Chellal</b>	<b>270</b>	<b>10 673</b>	<b>7 143</b>	<b>17 820</b>	<b>26</b>
Ouled Madhi	290	4 484	2 478	6 961	36
K Ced El djir	525	0	10 357	10 357	20
Maarif	390	0	10 739	10 739	44
<b>Bou saada</b>	<b>248</b>	<b>0</b>	<b>17 248</b>	<b>17 248</b>	<b>686</b>
El hamel	169	163 969	6 171	170 139	84
Oultem	177	14 004	270	14 274	18
<b>Khoubana</b>	<b>364</b>	<b>0</b>	<b>3 262</b>	<b>3 262</b>	<b>33</b>
M'cif	381	6 398	5 537	11 935	43
El houamed	1745	0	16 278	16 278	6
<b>O.Sidi brahim</b>	<b>234</b>	<b>0</b>	<b>10 168</b>	<b>10 168</b>	<b>61</b>
Benzouh	350	8 594	5 569	14 163	22
<b>Sidi ameur</b>	<b>930</b>	<b>0</b>	<b>7 663</b>	<b>7 663</b>	<b>29</b>
Tamsa	573	22 597	4 649	27 246	18
<b>Sidi Aissa</b>	<b>411</b>	<b>0</b>	<b>10 059</b>	<b>10 059</b>	<b>247</b>
Bouti sayeh	105	94 317	7 014	101 331	122
Beni Ilmane	125	0	12 761	12 761	92
<b>Ain el hadjel</b>	<b>387</b>	<b>10 340</b>	<b>1 141</b>	<b>11 483</b>	<b>110</b>
Sidi hadjeres	552	38 026	4 571	42 597	16
<b>Ben Srour</b>	<b>464</b>	<b>0</b>	<b>9 003</b>	<b>9 003</b>	<b>68</b>
Ouled Sliman	317	27 699	3 944	31 643	26
Zarzour	240	0	3 034	3 034	33
Med boudiaf	653	0	3 009	3 009	30
<b>Ain el Melh</b>	<b>271</b>	<b>0</b>	<b>19 559</b>	<b>19 559</b>	<b>205</b>
Bir feda	450	51 538	4 079	55 617	14
Ain fares	455	0	6 417	6 417	13
Sidi M'hamed	177	0	8 841	8 841	57
Ain erich	1212	0	10 032	10 032	20
<b>Medjedel</b>	<b>596</b>	<b>0</b>	<b>24 411</b>	<b>24 411</b>	<b>44</b>
Mena	300	18 024	8 455	26 479	39
<b>Dj.Messaad</b>	<b>684</b>	<b>0</b>	<b>11 308</b>	<b>11 308</b>	<b>25</b>
Slim	540	15 104	2 165	17 269	14
<b>Total</b>	<b>18 175</b>	<b>791 253</b>	<b>570 804</b>	<b>1 362 057</b>	<b>75</b>

Tableau n°1 : Les données statistique sur la répartition spatiale déséquilibré de la population à travers la wilaya de M'sila. (Direction de la programmation et du suivi budgetaires avec l'adaptation des auteurs, Avril 2021)

#### 4. Les potentialités humaine et naturelles de la wilaya de M'sila :

Le but de notre mise en valeur des capacités naturelles et humaines de la wilaya de M'sila est de répondre aux questions suivantes : La programmation et les recommandations ses instruments d'aménagement du territoire (SNAT, SRAT, PAW), ont-ils réussi à orienter la roue de la croissance sociale et économique en fonction de ces capacités ? Ont-ils contribué à corriger le déséquilibre dans la répartition spatiale de la population au niveau de la wilaya ?

##### 4.1 Les potentialités humaine :

Les statistiques dont nous disposons montrent que le pourcentage de la population active représente plus du tiers de la population de la wilaya de M'sila , ce qui est un bon indicateur, mais malheureusement le taux de chômage est d'environ 15,5 . Le secteur agricole est le principal employeur, représentant environ 30 pour cent de la population active totale (voir Tab. N°2 et 3).

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Total	Désignations	Unité	Total
Administration	42 301	29 886	72 187	Population totale de la wilaya	habitants	1 362 058
BTPH	37 178	1 631	38 809	Population active	Individu	462 883
Agriculture	110 577	3 159	113 736	Population occupée	Individu	391 039
Industrie	30 008	4 957	34 966	Population au chômage	Individu	71 844
Services et Transports	42 856	13 775	56 631	Taux de chômage	%	15,5
Commerce	24 289	19 708	43 996			
Autres	26 076	4 638	30 714			
<b>Total</b>	<b>313 285</b>	<b>77 754</b>	<b>391 039</b>			

Tableaux n° 2 et 3 : Le secteur le plus attractif pour la population active et le taux de chômage. (Direction de la programmation et du suivi budgétaires avec l'adaptation des auteurs, Avril 2021)

#### 4.2 Les potentialités agropastorale :

Sur les 1.817.500 hectares représentant la superficie totale de la wilaya de M'Sila, 1.646 890 hectares, soit près de 85%, constituent le patrimoine potentiel en sols de la wilaya (SAU, pacages et parcours et nappes alfatières). Ajoutant à cela les terres forestières, d'une superficie de 139 734 hectares, soit environ 8 % du territoire, augmentent ce potentiel. La superficie des terres nues au sein de la wilaya de M'sila est d'environ 149 293 hectares, ce qui montre, s'il le fallait, l'énorme potentiel du sol susceptible d'être orienté vers l'activité agro-pastorale dont dispose M'sila. Seulement 15,7% des terres agricoles sont irriguées (voir Tab 4 et 5).

Désignations	Unités	Données
Superficie agricole totale	Ha	1 646 890
SAU totale	Ha	277 592
S.A.U irriguée	Ha	46 300
Superficie des zones - Alfa	Ha	200 000
Superficie phoeniciculture (dattes)	Ha	-
Ovins	Nbre	1 620 000
Bovins	Nbre	34 500
Caprins	Nbre	130 000
Camelins	Nbre	1 630
Aviculture (nombre de batteries)	Nbre	170
Superficie forestière	Ha	159 604
Taux de boisement	%	9
Laiteries	Nbre	3
Production laitière (Par an)	HL	802 400
SAU totale / Superficie agricole totale	%	17
SAU irriguée / SAU totale	%	17
Superficie des zones Alfa / superficie de la wilaya	%	11

#### LES COMPAGNES SAISONIERES 2019/2020

##### \* Production végétale

- Céréales	Superficie	: 46 160 Ha
	Production	: 889 878 Qx
- Maraichage	Superficie	: 8 300 Ha
	Production	: 2 345 000 Qx
- Arboriculture	Superficie	: 17 842 Ha
	Production	: 531 058 Qx
- Fourrages	Superficie	: 42 000 Ha
	Production	: 1 520 000 Qx

##### \* Production animale

- Viandes Rouges	: 292 000 Qx
- Viandes Blanches	: 110 800 Qx
- Œufs (1000 u)	: 169 500 U
- Lait (1000 L)	: 80 240 L
- Miels	: 290 Qx
- laines	: 27 430 Qx



Tableaux 4 et 5 : les potentialités agropastorales de la wilaya de M'sila. (Direction de la programmation et du suivi budgétaires et la DSA de la wilaya de M'sila, 2021)

#### 4.3 potentialité hydrique :

La wilaya de M'Sila se caractérise par la densité de son réseau hydrographique, mais le climat aride a fait que la plupart de ses cours d'eau ont des débits intermittents. Les plus importants d'entre eux sont Oued K'sob, Oued El Hamel et Oued Bou Saada. Les vallées du nord proviennent des sommets des montagnes Hodna et se jettent dans la rivière Chott. D'autres prennent naissance

au niveau des montagnes du sud (Djebel Ouled Niel et Zab), dont certaines se jettent vers le Chott El Hodna (au nord), et d'autres se dirigent vers le sud (Oued Djeddi).

Pour les ressources souterraines de la wilaya qui reste pour la plupart méconnu ; La nappe la plus connue et la plus exploitée reste la nappe du Hodna (mio-pliocène quaternaire) dont elle est surexploitée. Les autres (Zahrez Chergui, Aïn Rich...) gagneraient à être mieux étudiées afin d'en connaître le potentiel. Toutefois les estimations donnent un potentiel en eau souterraine de l'ordre de 220 Hm<sup>3</sup>/an réparti entre le bassin du Hodna (133 Hm<sup>3</sup>), la plaine d'Aïn Rich (8 Hm<sup>3</sup>), le bassin de Zahrez Chergui (24 Hm<sup>3</sup>) et d'autres zones (55 Hm<sup>3</sup>).

Notons que la wilaya souffre d'une importante pénurie de ressources en eau, d'une crise provoquée par les conditions climatiques et une mauvaise gestion, c'est pourquoi le plan a inclus M'Sila dans le programme des grands transferts d'eau du sud vers le nord.

#### 4.4 Les potentialités touristiques :

La wilaya de M'sila possède quelques sites naturels, thermaux, Culturel et historique qui encourage les investissements dans le secteur touristique et fait de l'État de M'sila une destination touristique prometteuse, surtout s'il est inclus dans le cycle touristique de Ziban (voir Fig. n° 4). À savoir

- Historiquement : Kalaâ Beni Hammad Hammad est les ruines romaines.
  - Culturellement : inscriptions rupestres, musée Nasr-Eddine Dennef et musée Hodna Zaouyat El hammel et Sidi Boudjamlin. En plus de l'artisanat traditionnel de la poterie, des bijoux en argent, du tissage des couvertures, tapis, Bernous et kachabia, la fabrication du Serdj L'mssili qui a une grande réputation.
  - Naturel : sites pittoresques, forêts - dunes de sable - zones humides - oasis - réserve naturelle
- Eaux thermales : Hammam : Hammam Dalaa et Belaaribi du côté du barrage de K'sob et Hamman Ouled Taban.

##### 4.4.1 Infrastructures Hôtelières existantes à M'sila :

Selon la Direction du Tourisme, la wilaya de M'Sila compte les infrastructures touristiques suivantes (voir Tab n° 6) ; avec la remarque que la majorité des hôtels classés sont à Bou Saada :

Hotels classés		Hotels Non classés		Dortoirs		Nbr des agences de voyages
Nbr	Nbr de lits	Nbr	Nbr de lits	Nbr	Nbr de lits	
6	647	1	54	25	356	48

Tableau n° 6: Les infrastructures touristiques de la wilaya. (Direction du tourisme, 2021)

##### 4.4.2 Les investissements touristiques inscrit en attente de réalisation :

Le développement touristique de la wilaya est planifié à travers la zone ZEST (Zones d'Extension des Sites Touristiques), 03 zones pour les communes de M'sila, Bou Saada et Al-Maadid, en plus de l'enregistrement de 03 projets d'investissements touristique.



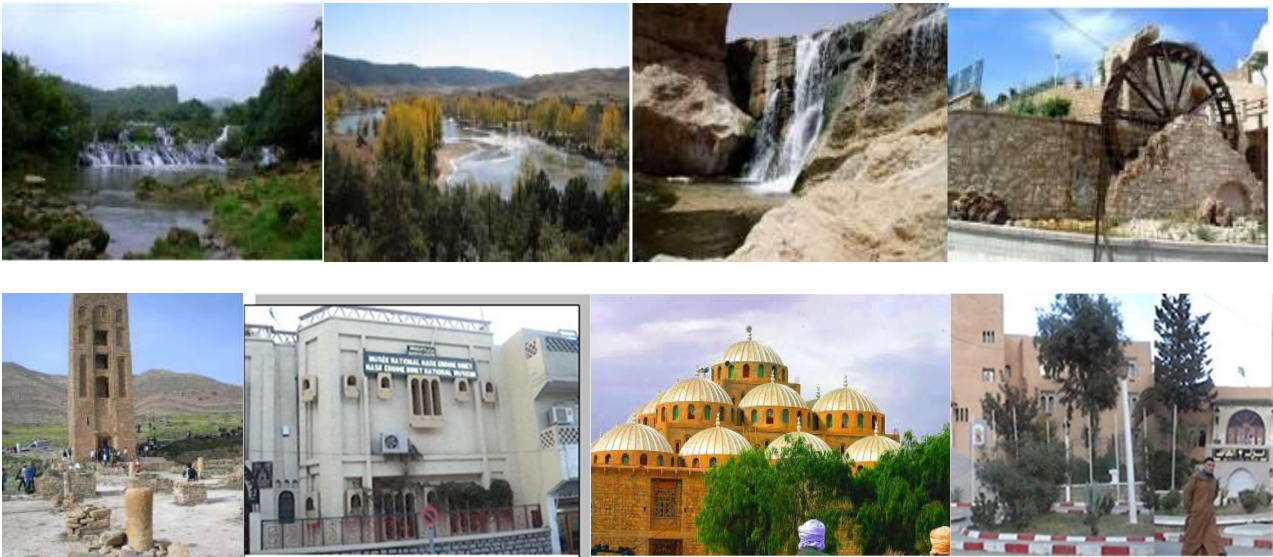


Figure n° 4 : Quelques Photos des atouts touristiques de la wilaya de M'sila. (Direction du tourisme, 2021)

#### 4.5 Les potentialités minières et industrielles de la wilaya de M'sila :

Le Tissu industriel de la Wilaya composé d'unités d'importance stratégique nationale gourmand en eau et très polluantes. Il est composé essentiellement d'industrie pétrochimiques, Centrale thermique, d'Atelier de maintenance Sonelgaz et COSIDER, Fabrication du ciment, Laitier, Unité Extrusion- anodisation-refonte d'Aluminium, une vingtaine de grandes minoteries et du Complexe de textiles. La surfaces du tissus industriel (ZI et ZEA) confondu est estimé 776,19 Ha ; cela montre le degré d'intérêt porté au secteur industriel et sa concentration dans les grandes villes de M'sila. Ce qui rend ces villes plus attractives pour la population, une situation qui aggrave le déséquilibre dans la répartition de la population, le délaissement de la main d'œuvre l'activité agricole et la surexploitation des ressources en eau et des préjudices énorme à l'environnement urbain et à la faune et flore (voir Fig n° 5).



Figure n°5 : les effet nifaste de l'industrie sur l'environnement. (Direction de l'environnement , 2021)

Le potentiel minier de M'sila constitué en grande partie en matériaux liés à la construction. Le potentiel est constitué de 14 sites en exploitation (calcaire, argile, sable, gypse) et de 20 autres sites dont les unités ne sont pas encore exploitées (argile, gypse, calcaire). La zone contient également d'autres matériaux inexploités tels que du sel gemme, de la barytine, de la phosphorite, de la dolomite, des matériaux de grès, du gravier et des pierres de construction (Direction de la programmation et du suivi budgetaires avec l'adaptation des auteurs, Avril 2021).

Il faut mettre en garde contre un épuisement excessif du sable, notamment au niveau des Oueds et des cours d'eau, qui pourrait entraîner un détournement de son parcours, ce qui pose des risques d'inondations, en plus de l'accélération du phénomène de désertification.

## **5. Les effets des recommandations des instruments d'aménagement du territoire sur M'sila :**

Après avoir examiné et analysé les instruments d'aménagement du territoire, notamment les recommandations et la programmation de ces plans (SNAT 2010-2030, SRAT des HPC, PAW 2014) pour la wilaya de M'sila, nous sommes parvenus à la synthèse suivante :

- ✓ Bien que le SNAT 2010-2030 reconnaisse que les villes des HPC dont M'sila souffrent d'une forte densité de population, cependant ses recommandations encouragent à réduire la pression démographique sur les villes côtières et à les diriger vers ces villes au lieu d'accélérer la réalisation de villes nouvelles telle que Boughazoul et de diriger le surplus de population vers elles, ainsi que le transfert des sièges des institutions économiques près de leur matière première; par exemple, le siège de la société SONATRACH à Touggourt, les steppes à Djelfa, etc ;
- ✓ Le SNAT 2010-2030 a annexé M'sila à Sétif, Bordj Bou Arreridj et Bejaia pour en faire un pôle industriel pour les industries de plasturgie, contrairement à l'activité HPC dominante identifiée par le SRAT à savoir l'activité agropastorale compatible avec le potentiel des steppes dont M'sila ; Loin des activités proposées à Djelfa et Laghouat. Cette situation rend difficile la réalisation de la dimension de durabilité. Cela aggrave le déficit hydrique et rend difficile le processus de contrôle de sa distribution, et contribue également à l'exode rural et à l'abandon de l'activité agropastorale et cause de grand préjudice à l'environnement ;
- ✓ Malgré l'énorme potentiel touristique que nous avons évoqué, compatible avec l'activité agropastorale et facteur de stabilisation pour la population, le SNAT 2010-2030 a exclu M'sila du circuit touristique de Ziban, qui traverse une grande partie de la wilaya ;
- ✓ Le PAW a approfondi le phénomène de polarisation des trois plus grandes villes de la wilaya (M'Sila, Bou Saada, Sidi Aissa), ce qui a accéléré le déclin de l'activité agropastorale et les déséquilibres environnementaux qui ont nui à la végétation et accéléré la progression du phénomène de désertification ;
- ✓ Les effets de l'influence des outils d'aménagement du territoire sur le réseau urbain et la gestion urbaine sont évidents en raison de la concentration des activités créatrices d'emploi dans les plus grandes villes de la wilaya, ce qui a entraîné un important déficit de logements, une situation qui a contribué à la propagation d'urbanisation informelle. L'impact négatif sur le paysage urbain et la gestion urbaine sont énormes en plus de la propagation des fléaux, et conflits sociaux résultant des sentiments d'exclusion et du manque d'appartenance, ainsi que les déséquilibres environnementaux qui ont affecté négativement la coexistence des écosystèmes (naturel et artificiel) urbain et par suite sur le confort psychologique et sanitaire des habitants. Cette situation est si sombre et difficile qu'il a été impossible de la résoudre à l'aide des outils d'aménagement et d'urbanisme (PDAU et POS), surtout que les textes réglementaires l'obligent à adhérer aux orientations et recommandations des outils d'aménagement du territoire.

Nous avons de nombreuses observations sur le plan, dont les plus importantes que nous avons mentionnées. Par conséquent, remédier à ces déséquilibres nécessite l'innovation des méthodes et pratiques dans la réalisation de ces instruments. Cela ne peut être qu'impliquant tous les acteurs, y compris les représentants de la population, la méthode de travail devra être basée sur la concertation

et le consensus dans la prise de décision, tout en respectant les délais contractuels de réalisation de ces outils et en travaillant à leur mise en œuvre sur le terrain afin qu'ils ne restent pas dissimulés dans les tiroirs.

## 6. Résultats :

Nous avons présenté les capacités humaines et naturelles et analysé les aspects liés à la répartition spatiale de la population, à la nature du développement socio-économique et ses effets sur l'environnement et l'équilibre écologique de la wilaya de M'sila. Nous avons effectué une analyse des recommandations et la programmation de ces outils à propos de cette wilaya et s'ils ont contribué positivement ou négativement à cette situation. A base de ce que nous avons évoqué et afin d'arriver aux résultats de la recherche, nous utiliserons la méthode d'évaluation adoptée par la commission européenne « LEADER » comme suit :

	La compétitivité environnementale	La compétitive sociale	La compétitive économique	Positionnement dans le contexte global
Les ressources naturelles et leur gestion			X	X
Les valeurs culturelles et identitaire	X	X		X
Les ressources humaines	X	X	X	
Gouvernance et ressource financière			X	
Les savoir-faire implicites/explicites et les compétences			X	
La répartition spatiale de la population			X	
Relation Inter- régionale			X	X
L'image et la perception du territoire				X

Analyse qualitative des composantes du capital territorial de la wilaya de M'sila

## Le profil territorial de la wilaya de M'sila

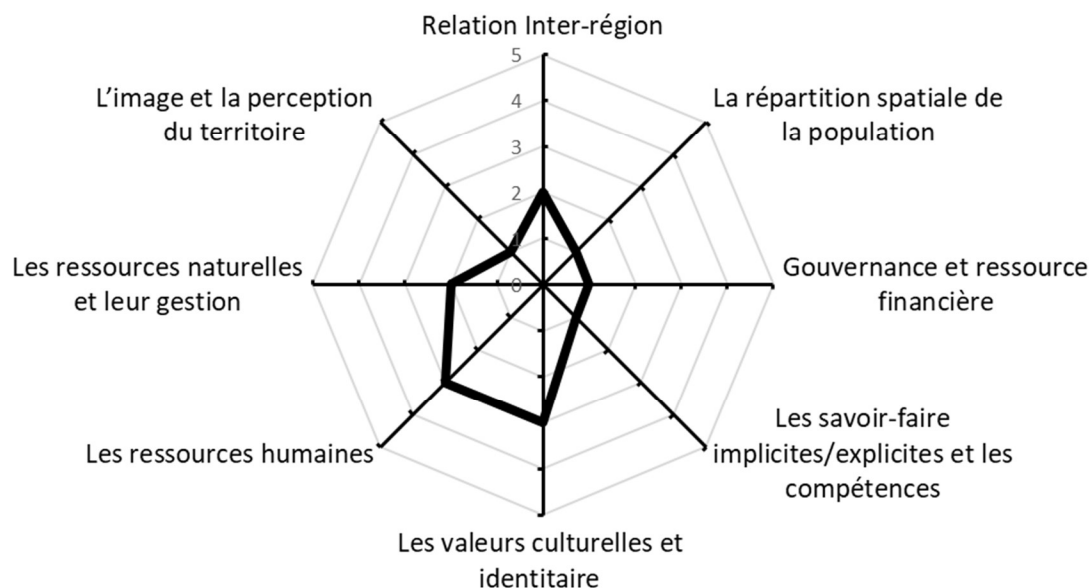


Figure n°6 : Le profil territorial de la wilaya de M'sila. Réalisé par les auteurs

Les principaux Indicateurs	Le constat	Les solutions proposées
Les ressources naturelles et leur gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'encouragement les investissements industrielles surtout celles incompatibles avec les potentialités naturelles de la wilaya et négliger l'agropastoralisme et le tourisme .</li> <li>- La surexploitation des ressources naturelles notamment l'eau ,le sol, l'énergie le couvert végétal;</li> <li>- La gestion de ces ressources loin des règles du management et des principes de la durabilité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La programmation et les directives des instruments d'aménagement du territoire s'aligner à la vocation des HPC à savoir l'agropastoralisme;</li> <li>- Adopter des méthodes de gestion durable et intégrée des ressources en eau et adhérer à la loi sur l'eau en vigueur, qui donne la priorité à l'utilisation à l'homme, l'animal, l'agriculture puis l'industrie.</li> </ul>
Les valeurs culturelles et identitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La détérioration des sites et monuments historiques, culturels, urbains et architecturaux de la wilaya, ainsi que de sa diversité biologique, à travers leur intégration dans la dynamique socioéconomique ;</li> <li>- Malgré la richesse le patrimoine historique et culturel et l'identité dans la conception des projets urbains et architecturaux, causant de graves préjudices au paysage et environnement urbains ayant un impact grave sur les comportements socioculturels des habitants et même sur leur activités économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'intégration de M'Sila dans le circuit touristique de Ziban et le relancement des projets du secteur gelés ;</li> <li>- Le recensement des monuments sites historique et œuvrer à leur enregistrement au niveau national et même international pour les protéger légalement et bénéficier du financement des opérations de préservation et d'entretien. de même pour les réserves naturelle.</li> </ul>

Les ressources humaines	-La concentration des équipements économiques et de services dans les grandes villes a contribué à l'abandon des campagnes, et donc des activités agropastorales et artisanales.	L'innovation des méthodes et techniques d'élaboration de ces outils conformément aux principes de développement durable et de bonne gouvernance.
Gouvernance et ressource financière	-Le non-respect des principes du développement durable notamment ceux cités dans la loi de la ville, notamment la consultation et le consensus dans la prise de décision avec la compatibilité des solutions et les capacités financières disponibles	- Créer une prise de conscience collective de l'importance de ces outils sur le plan social, économique, social et environnemental aux niveaux national, régional et urbain  - Promouvoir l'initiative de programmation intégrée auprès des différents acteurs; Utiliser une approche qui favorise la consultation et le consensus dans l'adoption des propositions et des décisions
Les savoir-faire implicites/explicites et les compétences	L'expérience acquise par la majorité de la population de la wilaya de M'sila dans le domaine de l'activité agro-pastorale s'est dégradée en raison des changements socioéconomique en faveur des activités industrielles et de services, notamment administratives et commerciales.	Pour restaurer les métiers agropastoraux et artisanaux, il faut procéder à :  -Des Modifications qui doivent être apportées aux différents instruments d'aménagement du territoire conformément aux règles et principes de développement durable ;  -Créer des spécialisations à l'université et dans les établissements de formation professionnelle spécifiques à ces domaines.
La répartition spatiale de la population	-L'orientation sectorielle économique de la wilaya de M'sila axée sur l'industrie avec concentration de ces activités et services dans les grandes villes ont déséquilibré la répartition de la population et ont contribué à la hausse du taux d'urbanisation.	Pour Corriger le déséquilibre de la répartition de la population sur le territoire de la wilaya il faut deux niveaux d'intervention:  -Revoir le plan de développement de la wilaya pour qu'il soit conforme à ses capacités naturelles et humaines conformément à la vocation des HPC, ce qui se fait au niveau des SNAT et SRAT.  -La programmation d'un plan de développement d'urgence pour les zones les plus démunies, et accorder des incitations économiques et sociales à leurs habitants, et cela fait au niveau du PAW.
La relation Inter-régionale	La situation géographique de M'Sila lui permet d'être un trait d'union entre le nord et le sud, l'est et l'ouest. On peut noter qu'il n'y a pas de relation de complémentarité entre les villes de la wilaya, notamment les plus grandes : on constate par exemple que la daïra de M'sila est davantage connectée avec les wilayats de Bordj Bou Arreridj et de Sétif, et Bou Saada avec Djelfa et Biskra, tandis que Sidi Aïssa avec Bouira et Médéa, et Maghra avec Batna. et Sétif et Biskra.	Pour parvenir à l'intégration entre les différentes villes et villages de l'État et devenir plus influents dans la sphère régionale et nationale, les outils d'aménagement du territoire, notamment le PAW, doivent prendre en compte les directives et recommandations du SCU.
L'image et la perception du territoire	-Le déclin du secteur agro-pastoral et la modestie du secteur industriel par rapport aux autres wilayas, le rôle territorial de M'sila est très limité.	La promotion des activités qui contribuent à l'intégration de M'sila dans son environnement géographique, à savoir les HPC. Cela ne peut être concrétisé qu'en corrigeant la programmation et les orientations des instruments d'aménagement du territoire et à leur tête le SNAT.

Tableau n°7: Analyse qualitative des composantes du capital territorial de la wilaya de M'sila. Réalisé par les auteurs

## **Conclusion :**

les instruments d'aménagement du territoire et d'urbanisme ont du mal à maîtriser le développement de nos territoires et l'urbanisation de nos villes. le choix du développement socioéconomique a suréplôité ressources naturelle causant des préjudices aux écosystème naturel et la faune et la flore, le climat,et la repartition spaciale de la population sur le terretoire national. Tous ceci est conséquence des plan d'action conçus des principes de développement durable et de la bonne gouvernance .

Le réveil tardif de l'Algérie face aux dilemmes de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation par alignement à la mouvance du développement durable en l'adoptant les recommandations de l'Agenda 21, à travers loi n°01-20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement du territoire et au développement durable, qui a institué trois niveaux d'aménagement du territoire et l'outil de développement durable ; National (SNAT), régional (SRAT) et local (PAW), dont les objectifs attendus sont avant tout la compétitivité entre les régions du pays, afin de corriger le déséquilibre démographique enregistré , la loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement, qui a établi les principes généraux qui doivent être respectés dans tout plan de développement et activité de transformation et a établi un ensemble de systèmes et d'autorisations environnementales. Enfin, la loi n°06-06 du 20 février 2006 relative à la loi d'orientation urbaine (LOV). Ces lois et leurs instruments, n'ont pas réussi à améliorer la situation désastreuse de notre territoire et de nos villes. Suite à l'absence d'une démarche innovante, des méthodes de conception et d'élaboration des instruments .

Ces documents sont conçus selon une logique de réponse aux besoins à base d'une grille d'équipement, sans tenir compte des capacités naturelles et humaines du territoire et de la ville. Une démarche qui les rend loin de la réalité du territoire ou de la ville qui ne favorise ni compititivite encore moins la complementarite et l'attracivité des territoire, donc loin des principes du développement durable, ou d'une approche de concertation entre les différents acteurs, de management et de bonne gouvernance stipulés dans ces lois.

Sur la base de tout ce que nous avons ullistré, notamment l'étude des lois et l'analyse des outils d'aménagement du territoire, avec un accent sur le SNAT, car tous les outils qui en découlent doivent adhérer à ses recommandations et les mettre en œuvre sur le terrain. "cas de M'sila", et en suivant la méthodologie et la technique que nous avons adoptées, nous sommes parvenus à des résultats qui ont déterminé l'ampleur du problème et ont suggéré quelques solutions qui, selon nous, peuvent contribuer, même partiellement, à résoudre cette situation.

## Références

- ANAT au compte de la wilaya de M'sila avec l'adaptation des auteurs. (2009). *PAW .1ere Phase*. M'sila.
- Beresowaska, E. A. (2011). Programmation urbaine en Algérie, de nouveaux défis. *revue vies des villes* , 21.
- Commission européenne direction générale d'agriculture. (1999). *La compétitivité territoriale:La compétitivité territoriale La compétitivité territoriale.Fascicule 1*.
- Direction de la programmation et du suivi budgétaires et la DSA de la wilaya de M'sila. (2021). *Annuaire statistique et bilan de l'année agricole 2019-2020*. M'sila.
- Direction de la programmation et du suivi budgétaires avec l'adaptation des auteurs. (Avril 2021). *Annuaire statistique*. M'sila: Wilay de M'sila.
- Direction de l'environnement . (2021). *Rapport annuel dur l'état de l'environnement* . M'sila.
- Direction du tourisme. (2021). *Bilan Annuel* . M'sila.
- Krugman, P. (1998). What's new about the new economic geography? *Oxford Review of Economic Policy Vol. No. 22(14)*, 7-17.
- Le conseil économique, social et environnemental européen. (2011). *La compétitivité :enjeu d'un nouveau modèle de développement*. France: Les éditions des journaux officiels.
- Noisette, P. &. (1996). *marketing des villes, un défi pour le développement stratégique*. Paris : Organisation.
- ONS. (2008). *Ressencement général de la population et de l'habita*. Alger.
- Potter, J. (2009). Evaluating Regional Competitiveness Policies. *Insights from the New Economic Geography Regional Studies* , 1225-1236.
- Pouvreau, B. (2003). La politique d'aménagement du territoire d'Eugène Claudius-Petit. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire.n°79*, 43-52.
- Thiard, P. (2009). Attractivité et compétitivité :offre territoriale, approches marketing et retombées. Dans PUCA. *L'attractivité des erritoires: regards croisés* (pp. 47-48). Paris: Actes des séminaires.
- Vollet, D. B.-S. (2018). Mesure de la performance des politiques européennes de développement rural par l'estimation de leur «valeur ajoutée territoriale» Application au programme Leader du pays d'Aurillac. *Économie Régionale et Urbaine, (2)* , 353-388.